



# ATELIER 3

**Adapter ses partenariats pour mieux répondre à l'évolution des publics**

## Argumentaire



La diversification des profils et des parcours renforce la **nécessité pour les ESAT de s'articuler avec les partenaires de leur territoire dans les différents champs de la vie (médico-social, sanitaire, économique, logement, loisirs).**

Par ailleurs, face à l'augmentation de populations présentant des troubles psychiques, les partenariats avec les acteurs de la santé mentale apparaissent une ressource pour les professionnels pour mieux comprendre et accompagner les pathologies.



# *Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT*

## → Chapitre « la dynamique de l'établissement »

### • **Accompagner et soutenir les équipes**

- Proposer aux professionnels des **avis de spécialistes** notamment ceux du champ du handicap psychique, de la jeunesse, du vieillissement

## → Chapitre « la co-construction du projet personnalisé »

### • **Organiser l'entrée** comme un processus d'accueil impliquant la rencontre des attentes et besoins de la personne accueillie avec le PE

- **Repérer** pour chaque personne handicapée le **réseau d'intervenants** et identifier la personne, l'équipe ou le service plus spécifiquement chargé de la coordination de son parcours → notamment pour **prévenir une éventuelle rupture du parcours de soins**, déterminante pour les personnes relevant de handicap psychique

### • **Adapter les conditions de travail** au travailleur handicapé

- **Intégrer le médecin du travail et le médecin psychiatre**, le cas échéant, dans la recherche de solutions pour adapter le poste, le rythme et/ou la durée du travail.

### • **Favoriser l'émergence d'un rôle d'acteur économique et social chez le TH**

- Favoriser la **mise en relation avec les associations locales** (culturelle, sportive, sociale, association de retraités, groupe d'entraide mutuelle, ...) afin de susciter la création de réseaux relationnels extérieurs à l'Esat.



## *Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT*

### → Chapitre «des réponses territorialisées »

- **Elaborer et conforter des partenariats afin de faciliter les transitions et favoriser la vie sociale**
  - S'appuyer sur la volonté de quelques acteurs identifiés sur le territoire pour **développer progressivement des échanges sur des sujets qui émergent**
  - Construire entre partenaires et avec le travailleur handicapé des **outils communs de lecture partagée pour créer des passerelles facilitant les transitions**
  - **Formaliser les partenariats en définissant les objectifs, le contenu et les modalités de partage d'informations.** C'est à cette occasion que les modalités d'intervention, notamment du secteur psychiatrique, sont précisées. Veiller à la pertinence des relations entre les partenaires en réinterrogeant régulièrement les objectifs et les modalités de leurs échanges. Effectuer les ajustements nécessaires afin de pérenniser les engagements

## Témoignages :

- ESAT ADDEQUAT (EPSM Vallée du Loch) : le partenariat avec l'EPSM le partenariat avec le CMP d'Auray
  - ❑ Guenaël COMMISSO, chef de service
  - ❑ Gérard BATISTA, moniteur d'atelier
  - ❑ Marina HERVE, monitrice d'atelier
  - ❑ Marie-Claude DANIEL, infirmière à l'atelier thérapeutique agricole de Moréac, EPSM St Avé
  
- Atelier Saint-Georges – Crac'h , AMISEP
  - Ivan GUÉGAN , Chef d'ateliers



## *Pour « nourrir » les échanges... Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT*



- *Au début de son partenariat avec les Esat locaux, **un réseau de santé mentale a été fortement sollicité par ces derniers pour former des moniteurs sur la maladie psychique.** Or, au cours du temps, ces demandes ont diminué pour faire place à des interventions sur site où les professionnels de santé mentale adaptent au mieux, avec le moniteur, l'environnement de travail à la personne handicapée. Aujourd'hui, les équipes techniques ont appris à identifier les signes qui, pour chacun des travailleurs, leur permettent d'ajuster leur accompagnement. Ils ne sollicitent plus qu'exceptionnellement le réseau de santé mentale.*
- ***Le médecin du travail accompagne les équipes et les travailleurs handicapés dans la recherche de solutions** (aménagement de postes, par exemple), notamment dans les situations où des signes de fatigue ou encore de perte de motivation ont été identifiés.*
- ***Un psychiatre vient en appui des équipes, en particulier pour l'accompagnement des travailleurs relevant d'un handicap psychique.** Il a pour rôle de définir avec les équipes de l'Esat les étayages nécessaires pour faciliter les apprentissages. Il est de bons conseils pour identifier les environnements relationnels et cognitifs plus ou moins favorables au travailleur handicapé. Il est salarié de l'établissement ou conventionné par celui-ci.*

## *Pour « nourrir » les échanges...*

### *Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT*



- *Un Esat développe des **visites dans d'autres structures** pour repérer les innovations et les bonnes idées à transférer. Ces voyages sont très formateurs et permettent aux équipes de questionner et transformer leurs propres pratiques.*
- *Les équipes professionnelles d'un IME et d'un Esat ont travaillé à l'harmonisation d'outils qui pour les uns **appréciaient les potentialités de sortie de l'IME vers l'Esat** et pour les autres **estimaient les potentialités d'entrée en Esat**. Ce travail a permis de trouver des définitions communes comme celle de « compétences » et de proposer rapidement aux jeunes une situation professionnelle répondant à leurs attentes. Cette démarche facilite les passerelles entre ces deux établissements qui échangent des informations avec et pour l'usager sur ses potentialités à intégrer ou non l'Esat.*

## *Pour « nourrir » les échanges... Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT*



- *Dans un département, **les Esat se sont regroupés en association** au sein de laquelle ils partagent leurs recherches de solutions pour répondre aux demandes des travailleurs handicapés. Ces échanges permettent aux uns et aux autres de s'appuyer sur les réseaux développés par l'ensemble des Esat du territoire.*
- *Cet Esat a fait le constat du vieillissement important des travailleurs handicapés, **il a construit avec le partenaire du foyer d'hébergement une première expérience d'accueil de jour** qui a satisfait les travailleurs handicapés en proposant ainsi des alternatives au temps partiel réclamé. Ensemble, la direction du foyer et de l'Esat ont rencontré les financeurs potentiels pour transformer cette expérimentation en mettant en place une section adaptée d'Esat (Section annexe d'établissement et service d'aide par le travail - Saesat) ouverte aux travailleurs d'Esat à temps partiel résident ou non au foyer.*